

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET POLITIQUE DE FORMATION

Deux instruments de la politique de force impérialiste

Les langues officielles parlées dans un pays dépendent de la politique linguistique. En Suisse, la politique linguistique est définie par la Constitution, plus exhaustivement encore par la Loi sur les langues. Celle-ci garantit un traitement identique des quatre langues nationales, indépendamment de l'étendue et de la force économique et politique des régions linguistiques. Dans le principe de l'égalité du traitement des langues nationales s'exprime une valeur plus fondamentale encore: le respect de la liberté et de la dignité des êtres humains vivant dans leur propre région linguistique et dans leur patrie culturelle.

Les langues apprises dans les écoles parallèlement à la langue maternelle sont l'affaire de la politique linguistique mais aussi de la politique de formation puisque cela concerne le système scolaire.

[...]

Le fait que, dans les contacts internationaux, il y ait cependant des Etats qui de l'extérieur cherchent à imposer à d'autres pays leur propre langue, leurs valeurs et leur culture à l'aide de la force, de l'argent et d'un marketing agressif, est ignoré de beaucoup dans les populations.

Le but est de rabaisser et d'affaiblir l'identité linguistique et culturelle d'autrui pour faire apparaître la sienne comme supérieure – au service de l'exercice impérialiste de son pouvoir.

C'est ce que démontre Robert Phillipson, linguiste, chercheur et enseignant danois dans son livre «Linguistic Imperialism» réédité l'année passée. Lors de sa lecture, on apprend beaucoup de choses sur les réformes actuelles concernant les «compétences» dans l'enseignement linguistique (et au-delà); ce ne sont nullement des inventions nationales, mais elles sont imposées aux divers pays de l'extérieur.

Phillipson démontre les mécanismes utilisés et leurs buts en analysant les politiques linguistiques colonialistes et post-colonialistes des Etats anglo-saxons. Il cite donc des rapports confidentiels du gouvernement britannique dont il ressort que les intérêts britanniques doivent être garantis en investissant dans l'infrastructure académique des anciennes colonies et en répandant la langue anglaise.

Le but est avant tout d'établir l'anglais en tant que langue des «élites» universitaires et de l'établir ainsi comme langue «supérieure».

L'auteur décrit que des fondations privées et proches de l'administration gouvernementale américaine auraient dépensé, entre 1950 et 1970, de grosses sommes d'argent, éventuellement les plus importantes de l'histoire qui aient été réservées à la propagation d'une langue. La propagation de l'anglais serait ainsi un moyen pour exercer le pouvoir en politique extérieure.

Quiconque peut mettre en valeur sa propre langue dans les relations internationales gagne ainsi de gros avantages dans la concurrence régionale ou mondiale pour s'assurer davantage d'influence économique et de force politique. Ainsi l'auteur démontre l'influence extrêmement problématique de la politique étrangère sur la «politique extérieure linguistique, culturelle et scolaire» d'un pays.

Lorsqu'au début des années 1990, les régimes communistes en Europe de l'Est s'effondrèrent, les Etats anglo-saxons profitèrent de l'occasion pour répandre l'anglais dans une région où ils n'avaient guère eu d'influence jusque-là. Le ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd proclama alors qu'il fallait tout faire pour que l'anglais devienne la langue étrangère dominante en Europe de l'Est. Dans l'annuaire du British Council de 1991/92 on peut lire qu'on avait réagi promptement et de manière peu conventionnelle pour répandre les valeurs représentées par l'Angleterre, notamment la démocratie libérale, le marché libre et, avant tout, la langue anglaise.

Ainsi, on associa la langue anglaise à des notions telles que «liberté», «démocratie» et «libéralisme de marché occidental», image linguistique transmise également par l'enseignement de l'anglais. Parallèlement on introduisit les méthodes d'enseignement reliées à des attributs de qualité tels que «moderne», «autorégulé», «démocratique» – souvent en opposition aux termes négatifs d'«enseignement frontal» supposé être «manœuvré de l'extérieur».

Un autre livre, à recommander dans ce contexte, est intitulé «Globalization and Language Teaching» et donne la parole à Suresh Canagarajah, linguiste d'origine sri lankaise enseignant aux Etats-Unis, et connaissant les faits de sa propre expérience. Il écrit que les méthodes d'enseignement ne sont pas des instruments neutres du point de vue des valeurs, développées et vérifiées uniquement par la recherche empirique et en vue de leur emploi pratique. Tout au contraire, nous explique l'auteur, elles sont plutôt des constructions culturelles et idéologiques ayant des conséquences politiques et économiques. Les méthodes d'enseignement influencent les activités des élèves au cours de l'enseignement, les rapports sociaux, la manière de penser, les stratégies d'apprentissage etc. Ceci s'accomplit selon la volonté des acteurs qui introduisent les méthodes dans les écoles d'autres pays et cultures pour y provoquer une transformation culturelle (« cultural change »).

Selon Canagarajah, la propagation de méthodes d'enseignement peut être vue comme une «attaque» contre la manière de penser, d'apprendre et l'interaction sociale dans d'autres cultures, et il faut comprendre ces activités comme des tentatives de diffuser des valeurs et pratiques uniformes.

Pour Canagarajah, il est évident que cette prise d'influence émane des puissantes nations industrialisées économiquement fortes, comme les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et l'Allemagne, lesquelles, profitant de leur dominance économique et technologique, imposent à l'aide de l'enseignement linguistique, leurs valeurs et leur manière de penser aux pays peu développés, émergents ou ceux en voie de développement. Un grand nombre des enseignantes et enseignants de ces pays croient que les méthodes d'enseignement répandues par des bulletins scientifiques sur papier glacé, lors de programmes de formation continue et par des organisations pseudo-professionnelles, sont plus modernes, plus efficaces et plus démocratiques.

Après la lecture de ces deux ouvrages, on sera mieux apte à reconnaître le genre et la signification des réformes de l'enseignement axées sur les compétences issues de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'UE.

Source : <http://www.zeit-fragen.ch> – N°2, 25.01.2016